

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes organise un colloque intitulé « Violence domestique et système judiciaire: enjeux et perspectives » qui aura lieu le 7 décembre 2012 à Lausanne. Dans toute la chaîne pénale, il est essentiel de bien connaître les mécanismes de la violence, ses implications sociales et psychologiques, afin de pouvoir interagir au mieux tant avec la victime qu'avec l'auteur-e.

En 1999 l'Assemblée générale des Nations Unies déclarait que le 25 novembre serait désormais la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Selon l'OMS, l'une de ses formes les plus courantes est celle perpétrée par le partenaire. Au niveau international, la violence domestique est considérée comme une violation grave des droits humains. Elle engage la responsabilité des gouvernements.

Le constat reste alarmant. Dans le canton de Vaud, la statistique policière de la criminalité de 2011 mentionne 1168 affaires de violence domestique correspondant à 2186 infractions, dont deux homicides, six tentatives d'homicides et six lésions corporelles graves. Les études de prévalence montrent que ces chiffres représentent la pointe de l'iceberg.

L'année dernière, la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique (CCLVD) a donné un message fort aux victimes et aux auteur-e-s en proposant au Conseil d'Etat un plan d'actions stratégique basé sur sept axes prioritaires: une prise en charge globale des auteur-e-s, des actions destinées aux enfants exposés, la sensibilisation auprès des jeunes et des populations migrantes, la formation améliorée des professionnel-le-s, le renforcement du réseau vaudois et des offres existantes.

En lien avec la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et dans le cadre des axes prioritaires cantonaux, le Bureau de l'égalité organise un colloque intitulé " Violence domestique et système judiciaire: Enjeux et perspectives" qui aura lieu le 7 décembre 2012. Dans toute la chaîne pénale, il est en effet essentiel de bien connaître les mécanismes de la violence, ses implications sociales et psychologiques, afin de pouvoir interagir au mieux tant avec la victime qu'avec

l'auteur-e.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2012

DSE, Magaly Hanselmann, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, 079 663 75 55 - magaly.hanselmann@vd.ch.

Programme colloque Violence domestique 07 12 12